Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-3
AG du 17 novembre 2014	3
Pourquoi je vote NON à la	
caisse publique	4-5
Assurance-maladie: un modè	le
à inventer	5
Collégialité et courtoisie	
entre confrères	5-7
Merci, Madame la Directrice!	7
Candidatures	9-11
Ouvertures de cabinets	13
Changements d'adresses	13-15
Mutations	15
Décès	15
Petites annonces	17
A vos agendas!	18-19

Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire d'automne se tiendra le

lundi 17 novembre 2014 dès 19h 00 (cf. page 3)

La convocation vous parviendra en temps utile.



Voter OUI à la caisse publique: le choix de la raison

Lors d'une conférence de presse, donnée le 29 août 2014 en collaboration avec l'Association suisse des assurés (ASSUAS) et d'autres professionnels de la santé, le président de l'AMG a rappelé les principaux motifs pour lesquels l'AMG recommande de voter OUI le 28 septembre 2014 à la caisse publique d'assurance-maladie.

Le lobby des assureurs rend le système actuel non perfectible

Réserves absurdes et à effet inflationniste sur les primes, scandale de la rétrocession partielle des primes perçues en trop, exclusion des malades chroniques et sélection des bons risques, augmentation des primes toujours supérieure à l'augmentation des coûts, opacité des comptes mélangeant assurance de base et assurances complémentaires, réformes torpillées par le lobby des caisses: la concurrence des caisses (sur les primes et le service fourni) a montré ses limites et surtout développé des effets pervers (la course aux bons risques, la chasse aux mauvais). Par leur lobby,

les caisses ont prouvé que le système n'était pas perfectible. Dans l'assurance de base, les caisses multiples sont condamnées: tôt ou tard, le principe d'une caisse cantonale sera retenu. Comme dans le domaine de l'assurance-vieillesse, le premier pilier de l'assurance-maladie obligatoire sera bientôt public. Le système proposé d'une institution nationale gérée par des agences cantonales et de primes fixées par canton de manière à couvrir les coûts est raisonnable. OUI à un système raisonnable pour mettre fin à un système accablant l'assuré et le patient!

La concurrence entre caisses affaiblit la qualité des soins

La principale menace pour la qualité des soins, c'est la disparition de l'autonomie médicale. Les considérations économiques ne passent pas avant les règles de l'art, ni avant l'éthique et la volonté du patient. Pourtant, ce sont ces considérations économiques sur lesquelles s'appuient les caisses en quête de parts de marché pour se profiler comme

Ä



ÄRZTEKASSE





CAISSE DES MÉDECINS

La Caisse des Médecins: 50 ans d'innovations au service des médecins, et aujourd'hui, il est l'heure du **DMI version internet**.

CAISSE DES MÉDECINS

Société Coopérative Route de Jussy 29 · 1226 Thônex Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06 geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch les seuls acteurs capables de contrôler les coûts du système de soins. A terme, le jeu actuel des caisses écrasera la médecine libérale et retirera au patient toute liberté de choix. La concurrence entre caisses ne peut que renforcer la pression tarifaire et pousser les soignants à faire passer les critères économiques avant les critères médicaux et sociaux. *OUI, car cette concurrence détériore la qualité des soins*.

Garantir la liberté de choisir son médecin dans l'assurance de base

Pour renforcer ce pouvoir sur les médecins, les caisses revendiquent la liberté de contracter, c'est-à-dire la liberté de choisir quels médecins et autres soignants elles rembourseront. De fait, seule l'assurance de base publique est compatible avec la liberté de choisir son médecin, tandis que le lobby des caisses n'a de cesse de proposer sa suppression dans l'assurance de base, ce qui permettrait l'exclusion arbitraire de certains hôpitaux, médecins et autres soignants en ne remboursant pas leurs prestations. Voter pour la caisse publique, c'est assurer que le patient pourra toujours demain choisir son médecin.

L'initiative proposée ne porte que sur l'assurance de base: les assurés auront donc toujours la liberté de conclure des assurances complémentaires avec la caisse de leur choix, tandis que la liberté de choisir sa caisse d'assurance de base disparaîtra; mais celle-ci est illusoire et la concurrence entre caisses largement fictive dans la mesure où le catalogue et les tarifs des prestations sont imposés et identiques pour toutes les caisses. En revanche, demeurera pour l'assuré la liberté de prendre la franchise de son choix ou tout autre modèle alternatif d'assurance conforme à la LAMal; par ailleurs, les primes avantageuses pour les enfants jusqu'à 18 ans subsisteront : dans cette mesure, les primes seront égales pour tous, les subsides cantonaux restant un droit pour les personnes qui en remplissent les conditions en termes de revenus. OUI, pour garantir la liberté de choix de son médecin et des autres professionnels de la santé!

Freiner l'augmentation des primes

La caisse publique ne freinera pas l'augmentation des coûts de la santé (qui est inéluctable en raison du vieillissement de la population et de l'amélioration

Prescription par voie électronique

Gagnez du temps et gagnez en sûreté



VIOLLIER

- Données de patients transférées directement et sans erreurs à partir de votre logiciel
- Analyses sélectionnées plus rapidement, selon vos habitudes de prescription
- www.viollier.ch | Détail comme vision

- Informations concernant les analyses et la préanalytique visibles en un coup d'oeil
- Matériel de prélèvement requis identifié sûrement avec des étiquettes
- Analyses supplémentaires rajoutées de manière simple, en fonction de l'échantillon et de sa stabilité

des techniques), mais elle freinera l'augmentation des primes, qui n'augmenteront pas plus que l'augmentation des coûts, alors que le système actuel, fondé sur la multitude de caisses et des réserves, l'amplifie. OUI, pour avoir des primes au juste prix!

Explosion des coûts de la santé? Déficitaire et inefficace, la caisse publique?

La transparence nouvelle des comptes qui résultera de la création de la caisse publique permettra enfin les réformes assurant l'avenir de l'assurance-maladie sociale et d'une médecine de qualité. Les primes étant fixées dans chaque canton de manière à couvrir les coûts, il n'y aura pas de déficit, pas davantage qu'aujourd'hui. Entre autres exemples, dans les cantons où ils existent, les établissements publics cantonaux d'assurance contre l'incendie font la preuve de leur efficience et offrent à la population des primes avantageuses et solidaires, au juste prix. OUI, car la mise en œuvre de l'article constitutionnel sera soumise au contrôle du Parlement et du peuple, l'objectif étant une assurance-maladie sociale, transparente, financée et efficace.

Ni un chèque en blanc, ni un saut dans l'inconnu

Nous votons aujourd'hui sur un cadre constitutionnel, qui fera l'objet d'une loi fédérale d'application contre laquelle un référendum pourra être lancé, au cas où le Parlement aboutirait à un résultat insatisfaisant: le cas échéant, le citoyen sera amené à se prononcer. Pour sa part, l'AMG fait confiance au Parlement pour mettre sur pied des solutions pragmatiques conformes au génie helvétique, sachant faire travailler les centres de compétences existants dans l'intérêt public: l'institution nationale de droit public fixera les règles du jeu, elle créera des agences cantonales ou intercantonales chargées de calculer et fixer les primes par canton, en fonction des coûts. Ces agences encaisseront des primes et paieront les prestations. Elles pourront confier leur gestion administrative aux organismes qui le font de la manière la plus efficace tout en gardant le contrôle de leurs activités. C'est, par exemple, sur ce modèle que l'AVS fonctionne à satisfaction avec des caisses de compensation cantonales et professionnelles: le taux de cotisation ne dépend cependant pas de la caisse à laquelle on est affilié. OUI, pour que la Suisse s'engage dans un processus démocratique prudent dont elle a l'habitude.

Eviter le risque du statu quo

Voter NON, c'est favoriser le statu quo qui implique une baisse continue de la qualité des soins: le 28 septembre, les Suisses ont la chance de donner une impulsion en faveur d'une caisse-maladie obligatoire transparente, équitable et solidaire. Les différents projets allant dans ce sens qui sont débattus au Parlement peinent à sortir de l'ornière : une fois l'initiative repoussée, il y a fort à parier que, par exemple, le projet de loi fédérale sur la surveillance des caisses soit largement vidé de sa substance. Le seul frein possible au statu quo est de donner à l'initiative le soutien le plus large possible. OUI, car le statu quo encourage l'emprise toujours plus grande des caisses sur le système de santé au détriment de la qualité des soins!

Pour les raisons qui précèdent, face aux arguments souvent malhonnêtes et aux pressions formidables qu'exerce le lobby des caisses sur la population via une campagne d'un montant avoué de 5 millions de francs, l'Association des Médecins du canton de Genève recommande de voter le 28 septembre un OUI de raison au projet de caisse publique.

Michel Matter Président de l'AMG

Assemblée générale du lundi 17 novembre 2014

Entre autres tâches statutaires (accueil des nouveaux membres, approbation du budget 2015), l'Assemblée générale d'automne devra procéder à l'élection d'un membre du Conseil en remplacement du Dr Jacqueline Caillat, qui arrive au terme de son mandat et ne souhaite pas se représenter.

Les candidatures sont à adresser par écrit, **pour le 17 octobre au plus tard**, au secrétariat de l'AMG (rue Micheli-du-Crest 12, 1205 Genève), en joignant une brève motivation (1000 signes au maximum, espaces compris), qui sera communiquée aux membres.

Paul-Olivier Vallotton

Pourquoi je vote NON à la caisse publique

En date du 9 juillet 2014, le Dr Samuel Amselem m'a adressé la lettre ci-dessous en me demandant de la publier dans la Lettre de l'AMG. Je le fais ici volontiers et lui réponds à la page suivante. (Michel Matter)

«(...) L'idée d'une caisse publique paraît belle, mais la réalité en est tout autre. On ne peut que regarder les pays qui nous entourent pour se rendre compte que les résultats sont néfastes, non seulement pour les patients, mais également pour les médecins. Voici mon expé-

Après avoir travaillé pendant 15 ans en Espagne en tant que pédiatre sous le parapluie de l'Etat, puis 10 ans en Suisse en tant que médecin libéral, j'émets les conclusions suivantes:

- il est clair que je ne veux plus être à nouveau un fonctionnaire de l'Etat, en l'occurrence un salarié télé-dirigé par ce dernier;
- je refuse que l'on politise encore plus la médecine et par conséquent son automatique péjoration;
- je n'accepte pas que l'on bureaucratise de plus en plus notre médecine. En Espagne, un tiers des médecins

sont des bureaucrates qui ne consultent pas;

- je souhaite continuer à travailler en médecine libérale, là où le patient n'est pas un numéro et a le droit de choisir son médecin librement, en fonction de ses compétence et de ses qualités;
- je souhaite, bien évidemment, continuer à améliorer la médecine libérale avec des accords et des lois (notamment concernant celles à venir ainsi que celles permettant une meilleure compensation des risques et finalement la loi permettant la surveillance des assurances-maladie);
- bien sûr, ici, en Suisse, j'effectue plus d'heures de travail qu'en Espagne, mais au moins, je suis plus libre et motivé pour développer cette belle profession.

C'est pour ces pour ces différentes raisons que je suis contre la caisse publique. (...)»

Dr Samuel Amselem



SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive
Imagerie cardiovasculaire • Imagerie oncologique - consultation d'oncologie interventionnelle • Centre de la douleur

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO • Pr Frank PILLEUL
Dr Nathalie KHAW • Dr Thomas De PERROT • Dr Laurent HUWART

Cher Docteur, votre position est parfaitement respectable. Caisses multiples ou caisse publique, les écueils à éviter et les défis à surmonter si l'on veut maintenir et financer une médecine de qualité pour tous dans le cadre de l'assurance de base sont les mêmes. C'est ce que rappelle ci-dessous le Dr Philippe Schaller. Les dangers que vous évoquez sont précisément aussi ceux auxquels nous confronte toujours plus le système actuel. Notre avis est plutôt que le système actuel, par ses vices fon-

damentaux, est plus dangereux pour notre profession libérale et la qualité de la médecine qu'une caisse publique qui en sera débarrassée. Mais la Suisse n'est ni l'Espagne, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni l'Autriche, ni l'Allemagne! C'est la Suisse, avec son système démocratique lent et prudent, son Parlement et son peuple conservateurs qui sauront éviter ces écueils dans le cadre d'une caisse publique. Bon vote! Et, dans tous les cas, rendez-vous dans dix ans! Michel Matter

Assurance-maladie: un modèle à inventer

Dans le débat politique, tenants et opposants apportent leur lot d'arguments pertinents. Qui n'est pas séduit par les arguments les plus souvent cités en faveur de la caisse publique que sont la fin de la sélection des risques, la suppression du problème lié aux réserves excédentaires, un meilleur pilotage du système de santé et une plus grande transparence ? Qui ne peut entendre que le maintien du système actuel offre l'avantage d'un libre choix entre différents modèles d'assurances, qu'il assure sans trop d'inconnues la pérennité d'un système qui a fait ses preuves, que son coût administratif est tolérable ou, encore, qu'une dynamique de marché permet de mieux contrôler l'augmentation des dépenses ?

Etonnante réalité qui tient du fait qu'il ne suffit pas qu'un système de santé soit géré par une caisse publique pour qu'il devienne vertueux ou détestable. Le défi réside dans un subtil dosage entre contrôle public et mécanismes de marché. C'est de cet équilibre que dépendra la durabilité du système de santé.

La durabilité passera, comme le soulignait, si justement, Gianfranco Domenighetti par une dure réalité, « les seules mesures efficaces seront celles qui visent à gérer la demande et l'offre ainsi que la réduction d'un certain nombre de prestations inutiles. Mais ce contrôle de la demande et de l'offre sera particulièrement traumatisante car, à un coût socialisé, le système a jusqu'ici assuré à ses citoyens une liberté de choix et de consommation pratiquement illimitée»¹.

Quel que soit le choix du citoyen, l'évolution du système de santé devra poursuivre les mêmes objectifs et devra utiliser les mêmes outils de gestion des soins.

La question posée est de savoir quelle est l'option qui nous permettra de réaliser ces transformations le plus rapidement et le moins traumatiquement possible pour un système de santé durable.

Dr Philippe Schaller schaller@gmo.ch

Rappel sur la collégialité et courtoisie requise entre confrères

La Commission de déontologie et de conciliation de l'AMG constate une recrudescence de conflits entre médecins, en particulier en lien avec un manque de collégialité et de courtoisie entre confrères.

Cette situation regrettable pourrait être évitée si les membres de l'AMG respectaient le devoir élémentaire de collégialité et de courtoisie que des confrères se doivent en toutes circonstances.

L'AMG juge dès lors utile de rappeler à ses membres la teneur du devoir de collégialité et de courtoisie

prescrit par l'art. 23 du Code de déontologie de la FMH (CdD FMH).

Pour rappel, le Code de déontologie de la FMH s'impose à tous les membres de la FMH, quelle que soit leur situation professionnelle.

L'art. 23 CdD FMH a la teneur suivante:

«[l]es médecins entretiennent entre eux des rapports confraternels, empreints d'honnêteté et de courtoisie.

Le médecin s'interdit tout propos ou attitude qui puisse discréditer un confrère.

¹ Gianfranco Domenighetti «Grandeur et misère des systèmes universels de santé» Bulletin des Médecins Suisses Nr 04-2005

Appelé à donner son appréciation devant des tiers sur des actes, comportements ou propos de confrères, le médecin fait preuve de retenue et d'objectivité.»

La collégialité et la courtoisie entre confrères n'est pas limitée aux membres de la même association cantonale – par exemple l'AMG – mais s'applique entre tous les médecins, quels que soient les cantons où ils exercent.

Le but de l'art. 23 CdD FMH est d'éviter que les médecins n'exercent une concurrence excessivement agressive à l'égard de leurs confrères, incompatible avec la dignité de la profession. En particulier, le médecin doit éviter de tirer avantage d'un éventuel manquement d'un confrère, voire d'une attitude thérapeutique non standard ou autre circonstance similaire, pour saper la confiance que le public ou les patients peuvent placer envers ce confrère. Il s'abstient notamment de toute déclaration critique à propos de son confrère ou de ses méthodes thérapeutiques dans des écrits médicaux à destination de tiers, toujours susceptibles de finir leur chemin entre les mains du patient concerné.

Cela ne signifie toutefois pas que le médecin n'est pas autorisé à donner son avis sincère au patient qui le lui

demande. Il doit toutefois le faire dans l'intimité de la consultation, à propos d'un cas spécifique, avec retenue et objectivité, et en évitant les généralisations susceptibles de discréditer inutilement son confrère. En conséquence, le médecin évite les déclarations publiques ou dans les médias à propos de confrères. Il n'est en particulier pas autorisé à tenir des propos dénigrant un confrère au seul motif que le public aurait un intérêt à être informé. En cas de manquement allégué ou avéré, la Commission de surveillance des professions de la santé, les autorités civiles ou pénales et la Commission de déontologie et de conciliation de l'AMG sont seules habilitées à décider si une sanction à l'égard dudit confrère, v compris sa diffusion à l'attention du public, est opportune. Le médecin ne saurait ainsi s'ériger en justicier en lieu et place des autorités compétentes.

Outre par des déclarations intempestives à propos de confrères, l'art. 23 CdD FMH peut être violé de nombreuses autres manières. On mentionnera la captation de patients par le médecin remplaçant qui prétend que le médecin traitant habituel est malade ou a cessé de pratiquer, ou le refus du cabinet de groupe de com-



muniquer les nouvelles coordonnées d'un médecin qui a changé de lieu de pratique.

Le manquement au devoir de collégialité et de courtoisie peut faire l'objet d'une procédure disciplinaire auprès de la Commission de déontologie de l'AMG ou de toute autre commission de déontologie d'une société cantonale tierce, dont est membre le médecin en cause. Les violations de l'art. 23 CdD FMH sont passibles des sanctions prévues à l'art. 47 CdD FMH, dont le blâme, l'amende, voire la publication dans

l'organe de la société cantonale ou dans celui de la FMH. Les décisions des commissions de déontologie des sociétés cantonales sont susceptibles de recours auprès de la Commission de déontologie de la FMH.

Prof. Philippe Ducor Avocat-conseil de l'AMG Membre de la Commission de déontologie

Ecole d'assistant-e-s de médecin

Merci, Madame la Directrice!

L'Ecole d'assistant-e-s de médecin de Genève voit avec émotion le départ à la retraite de sa directrice depuis plus de 40 ans, Madame Denise Boëx.

C'est en 1973 que Madame Boëx a pris en main cette école, dont le système de formation est unique en Suisse: créée en 1953 par deux médecins pour répondre aux besoins des cabinets médicaux, l'école genevoise a su développer une formation de haut niveau de par ses critères élevés d'exigence à l'admission, le lien fort avec la pratique via sa collaboration avec des lieux de stage très diversifiés, donnant à chaque étudiante la possibilité de se former dans plusieurs cabinets médicaux de spécialisations et de structures différentes, l'insertion de l'école au sein d'un centre d'enseignement de professions de la santé qui a permis de créer de belles synergies, et la qualité de son enseignement, constamment adapté à l'évolution de la profession.

Madame Boëx s'est impliquée sans faille pour cette profession, témoignant d'une volonté de porter toujours plus haut les compétences de ces très précieuses collaboratrices dans le fonctionnement d'un cabinet médical, offrant ainsi à la population genevoise et à ses médecins des assistantes de haut niveau.

Bien que toujours acharnée à défendre une formation de qualité, Madame la Directrice a su préserver sa spontanéité dans ses rapports: quelle assistante de ce canton ne se rappelle pas avoir été lui poser une question dans son bureau, où Madame Boëx la recevait entourée de ses chats, oiseaux, etc. Denise Boëx a su ne jamais être avare de paroles dans ses entretiens.

J'aimerais également lui témoigner une grande reconnaissance pour le choix de l'équipe compétente dont elle a su s'entourer et qui est heureusement prête à poursuivre sa mission.

Au nom du corps médical genevois, je souhaite la remercier pour son engagement et former le vœu que son

travail puisse être poursuivi dans la même direction: puissent les médecins pouvoir continuer à être solidement entourés et les patients sentir avoir affaire à des personnes fiables et compétentes!

Dr Serge Neyroud



Clinique de Joli-Mont

Etablissement public médical placé sous la responsabilité du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS), la Clinique de Joli-Mont accueille des patients en réadaptation et en suite de soins de pathologies médicales ou chirurgicales. Son rôle essentiel est de rendre à ces patients leur autonomie afin de favoriser le retour à domicile dans des conditions appropriées. L'établissement a également la possibilité d'accueillir des patients en soins palliatifs, de même que des personnes âgées en unité d'accueil temporaire de répit (UATr).

La Clinique de Joli-Mont dispose de 104 lits et accueille plus de 1700 patients et résidents chaque année. Elle offre une prise en charge médicale et une approche multi-disciplinaire ciblée. Dans un environnement calme doté d'un magnifique parc, à 15 minutes du centre ville.

Les demandes d'admission peuvent lui être adressées par les hôpitaux publics et les cliniques privées, ou par les médecins installés pour les patients venant directement du domicile.

45, avenue Trembley
1211 Genève 19
Tél. 022 717 03 11 – Fax 022 717 03 10
info@cliniquedejolimont.ch – www.cliniquedejolimont.ch

Clinique de Joli-Mont

06940





INSTITUTS DE RADIOLOGIE SPÉCIALISÉE

Deux sites d'excellence au centre de Genève

Dr A. Abdelmoumene - Dr G. Adler - Dr F. Baruchel - Dr P. Braudé - Dr F. Couson - Dr G. de Geer Dr P. Loubeyre - Dr M. Martins-Favre - Dr A. Naïmi - Dr D. Nguyen - Dr B. Ody - Dr O. Segall - Dr S. Sintzoff



- IRM 3T

- Scanner
- Echographie Doppler
- Mammographie numérique Low Dose
- Dépistage du cancer du sein
- Radiologie numérique
- Cone-Beam CT (imagerie dentaire et ORL)
- Ostéodensitométrie
- Scintigraphie osseuse
- Imagerie cardiaque et vasculaire



Av. de Beau-Séjour 6 - 1206 Genève

Prenez rendez-vous au 022 818 58 58 www.imadev.ch



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services:

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

07128



Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente?

Commandez les au numéro de téléphone gratuit suivant: 0800 570 234 info@swisstransplant.org www.swisstransplant.org

Candidatures à la qualité de membre actif ____

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Michael COLIN Quai Charles-Page 9, 1205 Genève Né en 1979, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2004

Il obtient son diplôme de médecin à Lausanne et commence sa spécialisation en anesthésie en 2008 qu'il termine actuellement aux HUG, où il exerce depuis 2014.

Dr Yannis COMTESSE Hôpital de la Tour Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin Né en 1983, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2008 Titre postgrade en pédiatrie, 2013

Après avoir effectué ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme en 2008, il a commencé sa formation de spécialiste en pédiatrie aux HUG à Genève, tout d'abord en chirurgie pédiatrique, puis en pédiatrie générale. Sa formation s'est poursuivie en pédiatrie générale à l'Hôpital de Sion en 2011. Il a obtenu son titre de spécialiste en pédiatrie en 2013. Il travaille actuellement à l'Hôpital de la Tour dans le service de pédiatrie et compte reprendre un cabinet de pédiatrie à Versoix au début 2015.

Dr Victor CUVINCIUC HUG - Service de neurologie Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4 Né en 1976, nationalité roumaine Diplôme de médecin en 2002 (Roumanie), reconnu en 2013 Titre postgrade en radiologie, 2007 (Roumanie), reconnu en 2013

Après avoir suivi ses études en Roumanie, obtenu son diplôme de médecin en 2002 et de spécialiste en radiologie en 2007, il a poursuivi son activité en neuroradiologie à Paris à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière, aux Centres Universitaires de Toulouse et Grenoble, puis depuis 2010 aux HUG. Il est installé en Ville de Genève depuis juillet 2014.

Dr Lionel GASPARD Rue de Genève 97-99, 1226 Thônex Né en 1978, nationalité française Diplôme de médecin en 2006 Titre postgrade en médecine interne générale, 2012

Après avoir suivi toutes ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme fédéral de médecin en 2006, il a suivi son internat entre les HUG et l'Hôpital de la Tour. Il obtient son titre postgrade en médecine interne générale en 2012. Il devient chef de clinique pendant deux ans au sein du service de médecine de premier recours du Pr Jean-Michel Gaspoz. Il va s'installer en novembre 2014 ans le groupe médico-chirurgical des Trois-Chêne à Thônex.

Dr Nariman JAFOU c/o Dr Attila MAJOR Rue Emile-Yung 1, 1205 Genève Née en 1968, nationalités française et syrienne Diplôme de médecin en 1994 (Ukraine), reconnu en 2009 Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2003 (France), reconnu en 2009

Elle a suivi ses études en Ukraine et obtenu son diplôme d'Etat en 1994, elle est partie en France à Paris qui l'a diplômée en gynécologie-obstétrique en 2002 et nommée chef de clinique à l'hôpital Pitié Salpétrière. Elle s'est installée en Haute-Savoie, puis à Genève, où elle exerce à la rue Emile-Yung depuis mars 2014.

Dr Vanessa LATINI KELLER Route d'Aïre 140, 1219 Aïre Née en 1976, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2003 Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, elle a effectué sa formation dans différents services des HUG et au sein du réseau de la Tour. Titulaire du titre de spécialiste FMH en médecine interne depuis 2013, elle exerce actuellement en tant que cheffe de clinique dans le Service de premiers recours. Elle projette une installation en pratique privée en 2014.

Dr Ana Elisa LIMA FERREIRA KUBIAS Rue de Lyon 75, 1203 Genève Née en 1973, nationalités suisse et brésilienne Diplôme de médecin en 2014 Titre postgrade en pédiatrie, 2014

Après avoir suivi ses études au Brésil et obtenu son diplôme de médecin en 2000, elle s'est spécialisée en pédiatrie à l'hôpital de l'Université de Sâo Paulo et obtenu son titre de spécialiste en pédiatrie en 2005. A son arrivée en Suisse, elle refait sa formation de pédiatrie, qui se passe aux HUG et à Morges, puis elle obtient le diplôme fédéral de médecin et le titre postgrade de spécialiste en pédiatrie en 2014. Elle prévoit son installation en cabinet à Genève en 2014.

Dr Nathalie MEZGER HUG - Division de médecine tropicale et humanitaire Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14 Née en 1967, nationalité suisse Diplôme de médecin en 1994 Titre postgrade en médecine interne générale, 2003

Elle a complété sa formation de médecine effectuée à Genève par des études de médecine tropicale en Thaïlande (2002 DTMH-Mahidol, 2004 examen FMH de médecine tropicale-Bâle) et par un master en santé publique à Londres (2008 MPH-LSHTM). Afin



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS

Route des Avouillons 30 · 1196 Gland · Tél. 022 365 66 67 · www.aromed.ch





S'INSTALLER

Planification et ouverture de votre cabinet médical



OPTIMISER

Gestion et optimisation de votre portefeuille d'assurances



PLANIFIER

Planification de votre retraite



SUR MESURE

Contrats-cadres collectifs et gestion des risques spéciaux



CONSEILS EN ASSURANCES POUR PROFESSIONS MEDICALES

EXPERTISE | EFFICIENCE | ENGAGEMENT

+41 58 911 08 00 | INFO@BS-ASSOCIES.CH | WWW.BS-ASSOCIES.CH

620200



Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de:

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 - contact-cgm@hcuge.ch - www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Clinique genevoise de Montana Impasse Clairmont 2 3963 Crans-Montana

05495



fête les 40 ans de Schiller!

Rabais exceptionnels de 30% sur les ECG suivants:

MS 2007, MS 2010 et AT 102 PLUS

Offre valable jusqu'en novembre 2014!

Ne manquez pas cette opportunité.

Intéressé? Contactez Médilec au 022 329 60 77 ou par courriel medilec@geneva-link.ch

MEDILEC S.A. - Rue des Pitons 2 - 1205 Genève

0720

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

de faire fructifier ces différents domaines, son cursus a toujours mélangé mandats locaux et internationaux, se déroulant entre différents services des HUG (cheffe de clinique en médecine interne et médecine tropicale et humanitaire) et les organisations internationales humanitaires telles MSF-CH (différentes missions, 2004-2009 membre du Conseil d'administration) et le CICR. Elle travaille actuellement dans le service de médecine tropicale et humanitaire des HUG et au CICR.

Dr Adriana MISSANA HUG - Service de médecine de premier recours Rue Gabrielle-Perret Gentil 4, 1211 Genève 14 Née en 1979, nationalité suisse Diplôme de médecin en 2007 Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a commencé sa formation post-graduée en médecine interne à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. De retour à Genève, elle a travaillé dans le service de médecine interne, puis dans le service de médecine de premier recours avec obtention du titre de spécialiste en 2013. Actuellement cheffe de clinique aux HUG, elle s'installera en Ville de Genève à l'automne 2014.

Dr Solange NAHUM Rue de Lyon 87, 1203 Genève Née en 1976, nationalité argentine Diplôme de médecin en 2012 Titre postgrade en oto-rhino laryngologie, 2012 Après avoir suivi ses études à Buenos Aires et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle est partie en Italie où elle a obtenu la reconnaissance de son diplôme argentin (2001) en 2003. Lors de son arrivée en Suisse, elle a suivi sa formation ORL aux HUG. Elle travaille actuellement comme cheffe de clinique ORL aux Hôpitaux Neuchâtelois, elle va s'installer en Ville de Genève le 1er octobre 2014.

Dr Marc SIBON Route des Jeunes 9, 1227 Les Acacias Né en 1965, nationalité française Diplôme de médecin en 1997 (France), reconnu en 2010 Titre postgrade de médecin praticien, 1997 (France), reconnu en 2011

Après avoir obtenu son diplôme de médecin spécialisé en médecine générale à Grenoble en 1996 (interne en gynécologie-obstétrique à Sousse, Tunisie) il a complété sa formation en médecine et traumatologie du sport et en médecine d'urgence. Il a tenu un cabinet médical durant 12 ans, attaché au Samu de l'Isère, deux ans. Travail partiel actuel aux urgences d'une clinique à Grenoble. Acquisition de connaissances en hypnose ericksonnienne, ostéopathie et médecine esthétique. Il rejoint l'équipe de la clinique du Mieux-Être Efficium en 2012.

Candidatures à la qualité de membre à titre associé (médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est

çant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al.1):

Dr René Pierre-Alain NICOD Institut médical de Champel Chemin de Malombré 5, 1205 Genève Né en 1952, nationalité suisse Diplôme de médecin en 1978 Titre postgrade en médecine interne générale, 1986

Après avoir suivi ses études et obtenu son diplôme de médecin à Lausanne en 1978, puis le titre de spécialiste en médecine générale FMH en 1986, il travaille dans son cabinet de médecine générale à Froideville durant 23 ans avant de séjourner 4 ans en Chine où il fut responsable de départements médicaux internationaux à Zhuhai. Diplômé en sexologie clinique de l'Université de Genève formé en approche sexocorporelle et sexoanalyste confirmé, il a en outre pratiqué la sexologie de 2000 à 2009 à Froideville, puis de 2010 à 2013 en Chine. Depuis septembre 2013, il est installé comme interniste à Monthey et comme sexologue clinicien à Genève dans le cadre de l'Institut médical de Champel. Il est membre ordinaire de la Société médicale du Valais, où il exerce son activité principale.

Donnez votre sang!

Centre de transfusion sanguine HUG Rue Gabrielle-Perret-Gentil 6, 1205 Genève Tél. 022 372 39 01

Courriel: accueil.donneurs@hcuge.ch

Horaires:

Lundis et jeudis: 11.00 – 19.00h

Mardis, mercredis et vendredis: 07.30 – 15.00h 1^{er} et 3^e samedis du mois: 08.30 – 12.00h



Centre d'Imagerie



IRM · CT · US · Mammographie · Radiographie

T. 022 795 25 00 Av. De-Luserna 17 1203 Genève www.cmge.ch

Le Centre d'Imagerie de la Servette est prêt à accueillir vos patients.

Nous sommes très heureux de vous convier, tous les 1^{er} jeudis du mois à 18h, à un apéritir de rencontre et de découverte autour de notre équipe. Venez nombreux!



















)720

SOME IN THE STATE OF THE STATE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore <u>avec toutes les infirmières</u>, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des <u>médicaments aseptiques</u> et <u>cytostatiques</u>.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir <u>la newsletter!</u>

Av. Cardinal-Mermillod 36 CH-1227 Carouge T +41 (0)22 420 64 80 F +41 (0)22 420 64 81 contact@proximos.ch www.proximos.ch



MARCSCHNYDERCONSEILS

Ma retraite c'est pour demain. Quels seront mes revenus ? Des alternatives existent-elles ? Etude personnalisée, 1^{er} rendez-vous gratuit

② 022 322 24 01 ☑ info@schnyder-conseils.ch WWW.SCHNYDER-CONSEILS.CH



Centre Médical Suisse cherche médecins généralistes et spécialistes

Nous offrons:

- Rétrocession attractive avec un grand potentiel de croissance.
- Environnement de travail moderne et chaleureux sur Rive Droite.
- Concept innovateur pour promouvoir le centre médical.

Contact: medecin@cmsuisse.ch - Tél.: +41 (0) 78 963 7042

Ouvertures de cabinets

Dr Chiara BERTIN

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Boulevard Helvétique 26, 1207 Genève Tél. 022 700 33 87

Fax 022 700 18 37

Dr Riaz FARHOUMAND

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Route de Chêne 11, 1207 Genève Tél. 022 700 29 58

Fax 022 347 77 67

Dr Tatiana GIRAUD

Spécialiste en gynécologie et obstétrique Rue de Lausanne 147, 1202 Genève Tél. 022 731 00 20

Dr Anouk IMHOF

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfant et d'adolescents et en psychiatrie et psychothérapie Boulevard Helvétique 26, 1207 Genève Tél. 022 700 33 88 Fax 022 700 18 37

Dr Carol JUNGO NANÇOZ

Spécialiste en gynécologie et obstétrique Chemin de Beau-Soleil 24, 1206 Genève Tél. 022 839 80 80 Fax 022 839 80 81

Dr Isabelle KAELIN GAMBIRASIO

Spécialiste en gynécologie et obstétrique Route de Chêne 11, 1207 Genève Tél. 022 787 08 47 Fax 022 787 08 43

Dr Carine LUYET

Spécialiste en gynécologie et obstétrique Chemin de Beau-Soleil 24, 1206 Genève Tél. 022 839 80 88 Fax 022 839 80 81

Dr Fouzia MOURSLI-GOUAL

Spécialiste en médecine interne générale Avenue de Frontenex 6, 1207 Genève Tél. 022 736 44 22 Fax 022 700 31 91

Dr Eric PEREZ-CAMPAGNE

Spécialiste en ophtalmologie Centre médical des Charmilles Rue de Lyon 91, 1203 Genève Tél. 022 319 25 25 Fax 022 319 25 26

Dr Laetitia RIBORDY

Spécialiste en gynécologie et obstétrique Route de Chêne 11, 1207 Genève Tél. 022 787 08 44 Fax 022 787 08 43

Changements d'adresses

Le Dr Marie BORECK ARDITI

Spécialiste en pédiatrie, n'exerce plus au Centre médical de la Servette, mais au Centre médical des Charmilles, rue de Lyon 91, 1203 Genève

Tél. (nouveau) 022 319 25 29 Fax (nouveau) 022 319 25 26

Le Dr Natalia DFOUNI

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus à la clinique La Colline, mais à la Clinique Générale Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève

Tél. (nouveau) 022 839 58 00 Fax (nouveau) 022 839 58 01

Le Dr Jean-François GUILLET

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus à la clinique La Colline, mais à la Clinique Générale Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève

Tél. (nouveau) 022 839 58 00 Fax (nouveau) 022 839 58 01

Le Dr Göran KJELLBERG

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, en pédiatrie et en prévention et santé publique, n'exerce plus au chemin de la Petite-Boissière 38, mais à l'avenue du Mail 25, 1205 Genève

Tél. (inchangé) 022 736 44 44 Fax (inchangé) 022 736 48 48

Le Dr Bernadette MAÎTRE

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au boulevard Saint-Georges 72, mais au Centre médical de Cressy, route de Loëx 99, 1232 Confignon Tél. (nouveau) 022 727 04 70 Fax (nouveau) 022 727 04 71

Le Dr Christian MARTIN

Spécialiste en psychiatrie et en psychothérapie, n'exerce plus à la place du Marché 8, mais à la rue Ancienne 54, 1227 Carouge Tél. (inchangé) 022 820 15 15 Fax (inchangé) 022 820 15 16

La Caisse des médecins a 50 ans





Et pour gérer tout le suivi administratif, dans toutes les agences de la Caisse des Médecins, vous ne trouvez que des collaborateurs compétents et efficaces qui ont fait du mot «services» leur principe de base.

La Caisse des Médecins a continuellement fait preuve d'innovation tout au long de ces cinquante années. Les cabinets médicaux qui lui ont fait confiance ont toujours eu à leur disposition ce qui se fait de mieux en matière d'optimisation de gestion administrative.

D'ailleurs à l'heure d'internet, qui a été le premier à réaliser la gestion décentralisée et complète du cabinet médical?

Avec la conviviale plateforme Medionline, le cabinet médical n'a plus à se soucier de sa gestion, tout est en ligne... son dossier médical informatisé complet, son agenda, sa gestion administrative et financière, sans oublier ses mises à jour, ses sauvegardes, etc.

Et conformément à sa politique, tous ses produits sont mis gracieusement à disposition!

Un demi-siècle au service de la profession médicale et uniquement au service de celle-ci.

En 1964, peu de personnes croyaient à la pérennité d'une telle coopérative fondée sur le simple contrôle des débiteurs et sur l'émission de rappels. Cinquante ans plus tard, les choses ont bien changé: plus de 2 milliards de francs sont facturés et traités annuellement, ce qui fait de la Caisse des Médecins le leader incontesté de la gestion administrative du cabinet médical.

Quels sont les ingrédients qui ont permis un tel succès?

Comme dans toute recette de cuisine, il faut d'excellents produits de base qui ont poussé uniquement dans notre jardin. Pas d'apport extérieur, que des produits maison dont la croissance a été parfaitement maîtrisée.

Pour cela, il faut de généreux jardiniers et les développeurs de la Caisse des Médecins en font partie. Ils se remettent chaque jour en question pour que les produits développés bénéficient des dernières technologies.



Conseils + Services + Logiciels + Formations = La Caisse des Médecins

Caisse des Médecins Société coopérative – Agence de Neuchâtel Avenue des Champs Montants 16C 2074 Marin Tél. 032 752 35 52 – Fax 032 752 35 59

Tél. 032 752 35 52 – Fax 032 752 35 59 E-mail: neuchatel@caisse-des-medecins.ch Caisse des Médecins Société coopérative – Agence Vaud Route de la Pierre 22 1024 Ecublens Tél. 021 631 35 60 – Fax 021 631 35 69

E-mail: vaud@caisse-des-medecins.ch

Tél. 022 869 45 50 – Fax 022 869 45 06 E-mail: geneve@caisse-des-medecins.ch

Changements d'adresses (suite)

Le Dr Karen MASTERSON POYET

Spécialiste en radiologie, n'exerce plus à la rue de Rive 1, mais à la Clinique Générale Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève

Tél. (nouveau) 022 839 58 00 Fax (nouveau) 022 839 58 **01**

Le Dr Amir MOAYEDODDIN

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, n'exerce plus à l'Office médico-pédagogique, rue David-Dufour 1, mais à la rue Robert-de-Traz 7, 1206 Genève Tél. (nouveau) 076 693 71 54 Fax (nouveau) 022 347 14 34

Le Dr Zohrah RALAIDOVY

Médecin praticien, n'exerce plus à MédiCentre de Balexert, mais à Efficium, route des Jeunes 9, 1227 Les Acacias Tél. (nouveau) 022 307 10 90 Fax (nouveau) 022 307 10 91

Le Dr Nicolas REVERDIN

Spécialiste en urologie, n'exerce plus à l'avenue de Beau-Séjour 23, mais au chemin de Beau-Soleil 12, 1206 Genève Tél. (inchangé) 022 346 98 22 Fax (inchangé) 022 346 99 20

Le Dr Richard SCHRAI

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue Henri-Christiné 5, mais à la place des Charmilles 3, 1203 Genève Tél. (inchangé) 022 321 21 88 Fax (inchangé) 022 321 21 89

Le Dr Angel VILASECA

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue Jacques-Dalphin 48, mais à l'avenue de la Roseraie 72, 1205 Genève

Tél. (inchangé) 022 343 66 60 Fax (inchangé) 022 343 66 61

Prière de noter que le **Dr Alain RINGGER**, rue De-Beaumont 11, 1206 Genève, a changé son n° de fax qui est maintenant le même que son n° de téléphone soit : 022 346 07 34

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Serge ABRAMOWSKI, Marc ANSARI, Hilda BRANDSTAETTER, Vanessa CARTIER FAESSLER, Vanessa CHATELAIN FONTANELLA, Mattia FALESI, Riaz FARHOUMAND, Pierre LASCOMBES, Shalini SANGHVI, Caroline SEGHIR, Alain SEGHIR, Zsolt VARGA, dès le 24 juillet 2014.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Anna GRABOWSKA et Schubert JEAN, dès le 1er janvier 2015.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Elisabeth VIRGINIO-PAKIN, dès le 1er juillet 2014.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Martine LOVEY dès le 1er janvier 2015 et Jacqueline ZAHND, dès le 1er juillet 2014.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Professeur Farhad HAFEZI, dès le 1er janvier 2015.

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Pierre-Axel RUCHTI, survenu le 12 juillet 2014, et du Dr Minh HO-VAN, survenu le 1^{er} août 2014.



Médecins à plein temps

Fondée en 1972, la Clinique de Genolier compte parmi les plus grandes cliniques privées de Suisse. Forte d'une solide réputation, elle réunit sous un même toit des soins médicaux spécialisés, une technologie à la pointe du progrès (IORT), une équipe médicale expérimentée et un service hôtelier de première qualité. Elle s'engage à placer chaque patient au centre de ses préoccupations grâce à ses spécialités phares telles que l'oncologie, la chirurgie orthopédique, le centre du dos, la chirurgie générale et viscérale, la chirurgie plastique et esthétique, la radiologie, la radiothérapie et la gestion du capital santé/check-up. Elle dispose également d'une polyclinique. Intégrée en 2002 au Genolier Swiss Medical Network, elle est le vaisseau amiral du groupe de cliniques privées.

Afin de poursuivre son développement, la Clinique de Genolier désire s'adjoindre la collaboration de médecins spécialistes dans les domaines suivants:

- · Angiologie
- · Cardiologie
- · Dermatologie
- · Gastro entérologie

Nous vous offrons

- · Des cabinets médicaux attractifs dans un cadre de travail exceptionnel
- · Un plateau technique de premier ordre
- \cdot Une ambiance de travail chaleureuse et dynamique
- · Une patientèle locale ainsi qu'internationale qui est source de nombreuses possibilités de développement
- · Des possibilités de collaboration médicales avec les cliniques du groupe

La préférence sera donnée à des médecins spécialistes étant au bénéfice de conditions leur permettant d'obtenir leur droit de pratique dans le canton de Vaud.

Entrée en fonction: à définir Lieu de travail: Genolier

Intéressé(e)? Alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet à:

Clinique de Genolier

M. Pierre-Frédéric Guex, Directeur général Route du Muids 3 · CP 100 1272 Genolier pfguex@genolier.net

Il ne sera répondu qu'aux dossiers correspondant au profil ci-dessus.



Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

A remettre cabinet médical

A remettre cabinet médical à un médecin généraliste ou spécialiste avec droit de pratique indépendant, dans le cadre d'un groupe médical rive droite. Conditions d'installation attractives. Patientèle fidèle et nombreuse.

Contacter par téléphone: Dr Battisti au 022 979 09 10 ou Dr Cahannes au 022 979 09 20 par courriel: battisti@gmav.ch/cahannes@gmav.ch

Cabinet à louer

Pièce à louer (15m² avec cheminée, parquet et alcôve de 5m²) dans un cabinet de psychiatre de groupe, conviendrait à psychiatre ou psychologue indépendant (possibilité de délégation à discuter). Libre de suite. Loyer (charges comprises) 2000 CHF / mois. Situé Rond-Point de Plainpalais

Contacter par téléphone: 022 328 12 92 - 022 328 12 90

par courriel: jselig@cpep.ch

A remettre

Cabinet médical d'interniste-rhumatologue à temps partiel, dans un cabinet de groupe aux Eaux-Vives, très bien situé. Date à convenir, pour cause de départ à la retraite. Conditions financières avantageuses.

Conviendrait à un médecin de famille ou spécialiste avec droit de pratique et RCC.

Contacter par téléphone: 079 543 77 37

Reprise de cabinet

Rive gauche – Cabinet de médecine interne générale et d'homéopathie. Médecin à quelques années de la retraite cherche un ou une collègue, médecin interniste ou généraliste, de préférence avec un intérêt pour l'homéopathie ou d'autres médecines complémentaires, pour partage et reprise progressive de ses activités. Cabinet bien situé avec loyer modéré, patientèle fidèle et assistante expérimentée. Date: premier semestre 2015 ou à convenir.

Contacter par courriel: cab.medecine.ge@gmail.com

Conférence de la Société Médicale de Genève

Mardi 7 octobre 2014, 19 h 15

«Une carrière de médecin à Genève durant les quarante dernières années: une analyse rétrospective des joies et des peines vécues» par le Dr Laurence Velebit et le Prof. J.C. Chevrolet

Vraisemblablement, après la retraite, on pourrait, ou on devrait, avoir un regard plus calme et plus libre sur le passé. Un professeur en milieu hospitalier et une pédiatre installée en ville, tous deux retraités depuis peu, ont accepté l'exercice consistant à revenir sur leur carrière: ce qu'ils ont tant aimé, ce qui a été difficile, et comment ils ont vécu les changements politiques et autres qui ont marqué l'évolution de la médecine, en termes de progrès médicaux, de bureaucratie accrue, de contrôles divers, de modifications dans l'organisation de l'hôpital et dans l'attitude des patients, de développement des réseaux de soins, de l'informatisation des cabinets, etc. Qu'a-t-on gagné, qu'a-t-on perdu et, le plus important, que devient la médecine et avec elle les patients pris dans cette tourmente?

Dr Laurence Velebit. Née à Genève en 1948, elle y a fait toutes ses études. Maturité latine, puis études de médecine et spécialisation : deux ans de recherche clinique au CEMO chez le professeur Bernard Courvoisier, formation dans le Département de pédiatrie à Genève. Séjour à Boston où elle a approfondi ses connaissances en pédiatrie par des visites au Children's Hospital. Au retour chef de clinique jusqu'à obtention de son FMH en pédiatrie. Elle s'installe seule en cabinet en octobre 1985 et poursuivra ses consultations jusqu'au 30 septembre 2011. Membre du Conseil de l'AMG pendant 6 ans et de la commission d'éthique de pédiatrie pendant 6 ans. Laurence Velebit est épouse de médecin et mère de deux fils, nés pendant ses années de spécialisation. Elle est grand-mère depuis sa retraite.

Pr Jean-Claude Chevrolet est né en 1945 à Genève où il fait ses études: Maturité classique, études de médecine. Sa carrière médicale peut être divisée en trois tiers qui correspondent à des rencontres de deux maîtres exceptionnels: FMH en médecine interne (Pr. Alex F. MUEL-LER), FMH en pneumologie (Pr. Alain F. JUNOD), et FMH en médecine intensive (... hélas, pas de maître!). Après des séjours à l'étranger (Londres, Montréal et Paris), il a créé et développé, au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève, la médecine intensive, tout d'abord «médicale», puis il a été chargé, durant les cinq dernières années de sa carrière, de la fusion des services de médecine intensive pour adultes, chirurgicale et médicale.

Lieu: HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève Inscriptions auprès de Dr Thanh Dang: thanh.dang@grangettes.ch

Renseignements: http://www.smge.ch/

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique «On nous prie d'annoncer».

Jeudi 25 septembre 2014, à 19 h 15

27^e séance de Cinépsy La famille, l'équilibre au travers du secret

Le film choisi est «FESTEN», film danois réalisé par Thomas Vinterberg et sorti en 1998.

Le sujet discuté sera: La famille, l'équilibre au travers du secret Lieu: auditoire Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève



Vendredi 26 et samedi 27 septembre 2014

Stress, santé et performance

Présentation, programme et bulletin d'inscription:

http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/STRESS-27-28-sept.pdf

Lieu: centre de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, 1207 Genève



Samedi 27 septembre 2014, de 8 h 30 à 18 h 00

6° journée de formation continue de l'ASTPC Angoisse et trouble panique: prises en charge «entre baume et scalpel»

Programme et bulletin d'inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/6ème-de-lASTPC.pdf Lieu: salle de conférence de la Filière Physiothérapie HEds, rue des Caroubiers 25, salle 116, 1er étage, 1227 Carouge



Lundi 29 septembre et mardi 16 décembre 2014, de 13 h 30 à 17 h 00

Échelles lausannoises d'auto-évaluation des difficultés et des besoins

ELADEB est une échelle de mesure subjective des difficultés et du besoin d'aide de la personne évaluée.

Présentation de la formation:

http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Fiche-Info-ELADEB.pdf

Bulletin d'inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Inscription-ELADEB.pdf

Lieu: CAAP, rue du Grand-Pré 70C, 1202 Genève



10 séances à quinzaine entre septembre et janvier 2015 les lundis de 18h00 à 19h30

Groupe de gestion des émotions par la pleine conscience

Réservez cette date dès maintenant. 1 journée, 2 thématiques

Annonce et détail pour l'inscription: http://www.ressourcespsychologiques.ch/-nouveau--groupe-gestion-des-eacutemotions-par-la-pleine-conscience-niveau-2.html

Lieu: Centre ressources psychologiques.ch, rue de Vermont 9A, 1202 Genève

Mardi 30 septembre 2014, de 8 h 00 à 12 h 00

Matinée scientifique en l'honneur du professeur René RIZZOLI

Programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Rizzoli.pdf Lieu: HUG – auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Jeudi 2 octobre 2014, de 17 h 15 à 20 h 00

Congrès de formation continue en cardiologie Les progrès des thérapeutiques cardiovasculaires XIV

Accès au programme et bulletin d'inscription: http://kempinski-cardio.com/ Renseignements:

Dr Jacques Noble, avenue Eugène-Pittard 3A, 1206 Genève, Prof. François Mach, Service de cardiologie, HUG, 1211 Genève 14 Lieu: Grand Hôtel Kempinski, quai du Mont-Blanc 19, 1201 Genève



Du lundi 6 au mercredi 8 octobre 2014, de 8 h 30 à 17 h 15

49° cours suisse de formation continue Nutrition en chirurgie et aux soins intensifs

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Cours_Nutrition.pdf

Lieu: HUG, salle E4, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

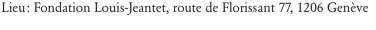


Jeudi 9 octobre 2014, de 9 h 00 à 16 h 00

14° journée genevoise d'addictologie Les benzos font leur cinéma

Présentation et programme: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/14e_Journée_Addictologie.pdf
Renseignements: secrétariat du service d'addictologie,

Mme Catherine De Marco, catherine.demarco@hcuge.ch, 022 372 57 50





Jeudi 9 octobre 2014, de 14 h 00 à 17 h 45

See, sex and sun Ophtalmologie, sexologie et dermatologie

Programme:

http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/fc_remed_20141009.pdf

Lieu: FER, rue de St-Jean 98, 1201 Genève

La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger Tél. 022 708 00 22 roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène Tél. 022 702 93 41 pub@medhyq.ch

Impression

Moléson Impressions

Distribué à 2800 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12 1205 Genève

Tél.: 022 320 84 20 Fax: 022 781 35 71 www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

Prochaine parution: 6 octobre 2014

Délai rédactionnel: 29 septembre 2014

La radiologie entre dans une nouvelle dimension

Notre Institut de radiologie compte sept médecins en charge: les **D**^{rs} **Michel Kiener, Philippe Kindynis, Alain Keller, Gilles Genin, Arnaud Grégoire, Stephen Altrichter et Marie Cuinet**. Ils vous offrent depuis longtemps, à vous et à vos patients, des prestations et des compétences radiologiques de haute qualité dans les différents domaines de l'imagerie: neuroradiologie, imagerie de la femme, radiologie thoracoabdominale et urologique, radiologie ostéo-articulaire, radiologie vasculaire et interventionnelle.

Afin de continuer d'effectuer des examens à la pointe de la technologie dans le meilleur cadre, l'Institut a été modernisé et agrandi, et le plateau technique élargi. Il comprendra une nouvelle IRM, un Cone Beam CT pour l'imagerie dento-maxillofaciale et osseuse, et un mammographe par tomosynthèse avec système de biopsie intégré.

Cet agrandissement va permettre d'accueillir quatre nouveaux radiologues qui viennent étoffer l'équipe déjà en place, afin de constituer un pôle de compétence en neuroradiologie et radiologie ORL:

il s'agit des D's Natalia Dfouni, Jean-François Guillet et Karen Masterson Poyet, ainsi que du P' Jean-Louis Dietemann.

Ce nouvel environnement est ouvert aux patients depuis le **1er septembre 2014.**

Clinique

GENERALE-BEAULIEU



